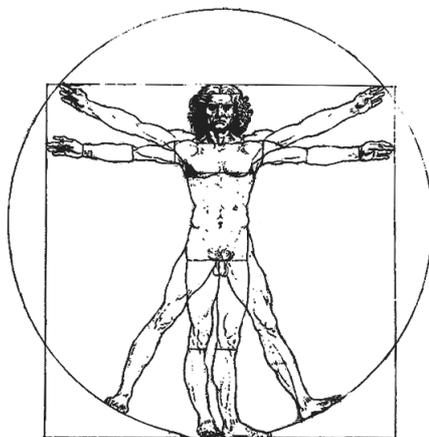


european capacity building initiative

initiative européenne de renforcement des capacités



ecbi

Rapport de l' Atelier régional 2006
pour les pays francophones de l'Afrique
de l'Ouest

(diffusé uniquement sur [ecbinet](#))

du 10 au 12 octobre 2006
Bamako, Mali

organise par



I. INTRODUCTION.....	3
II. OUVERTURE DE L'ATELIER	3
III. ORDRE DU JOUR ET DEROULEMENT DES TRAVAUX	4
III.1. LA PREMIERE JOURNEE :.....	4
3.1.2. Les activités de l'ECBI :.....	4
3.1.2. Les questions à débattre à la 12 ^{ème} CdP :.....	4
3.1.3. Les présentations des pays sur les activités menées en matière de Changements Climatiques	5
III.2. LA DEUXIEME JOURNEE :.....	6
III.3. LA TROISIEME ET DERNIERE JOURNEE :.....	7
3.3.1. Groupe I : Points focaux de la Convention	7
3.3.2. Groupe II : Responsables du plan, des finances et représentants des ONG.....	9
VI. EVALUATION DE L'ATELIER.....	10
V. CONCLUSION	10
Annexes	13
<i>Liste des participants.....</i>	<i>14</i>
<i>Programme.....</i>	<i>16</i>
NOTE DE BIENVENUE	19
DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL, REPRESENTANT LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	22
Groupe I : Mandat du groupe des Négociateurs (Groupe I).....	24
Groupe II : Mandat du groupe des non- Négociateurs (Groupe II).....	24
Formulaire de 'feed- back' des participants.....	25

I. INTRODUCTION

L'an 2006, du 10 au 12 octobre se sont déroulés dans les locaux de l'hôtel OLYMPE, à Bamako (MALI) les travaux de l'atelier régional de renforcement des capacités sur les changements climatiques des pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

Organisé par l'Initiative Européenne de Renforcement des Capacités (ECBI) en collaboration avec l'Institut International de l'Environnement et le Développement (IIED), l'atelier a regroupé les points focaux de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), les représentants des ONGs et Associations, les universitaires et les représentants des Ministères chargés des Finances et/ou du Plan venus des pays suivants : Burkina Faso, Benin, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Gambie, Togo. La côte d'Ivoire, le Cap Vert et la Mauritanie n'ont pas pu faire le déplacement.

La liste des participants est jointe en annexe. Il y avait 35 participants venant de 12 pays dont 10 pays africains.

II. OUVERTURE DE L'ATELIER

L'ouverture officielle de l'atelier a été marquée par deux interventions : celle de M. Mama KONATE, Directeur National de la Météorologie, Point Focal CCNUCC du Mali et celle de Monsieur **Khalilou Bougounno SANOGHO**, Secrétaire Général du Ministère de l'Equipement et des Transports du Mali.

Dans son allocution, **M Mama KONATE** a d'abord souhaité la bienvenue aux participants avant de rappeler la problématique des changements climatiques et le défi majeur auquel l'humanité toute entière est confrontée : les réchauffements de la terre sous l'effet des activités de l'homme dans différents secteurs socio-économiques (industrie, transport, agriculture, élevage, etc...). Il a ensuite évoqué le réveil de la Communauté internationale qui a décidé de la mise en place des outils juridiques de lutte contre ce réchauffement à l'échelle mondiale (CCNUCC, Protocole de Kyoto).

Abordant les raisons qui ont conduit l'ECBI à organiser cet atelier, Mr. KONATE a mis en exergue le climat souvent tendu et de suspicion réciproque entre négociateurs des pays développés et ceux des pays en développement sur la mise en œuvre de la convention et du Protocole de Kyoto qui assigne des objectifs quantitatifs de réduction des émissions de GES aux pays industrialisés et ceux à économie transitoire, considérés comme principaux responsables du phénomène. Il a terminé son allocution par une note d'espoir sur la richesse des discussions et les échanges fructueux qui seront engagés entre les participants dans le but de mieux préparer et défendre leurs intérêts à la douzième session de la Conférence des Parties (CdP) prévue à Nairobi en novembre 2006.

Dans son intervention consacrant l'ouverture officielle de l'atelier, Monsieur le Secrétaire Général a comme son prédécesseur, souhaité aux participants, la bienvenue en terre malienne avant de mentionner l'intérêt d'un tel atelier pour nos Etats dont les économies sont largement tributaires du climat et du temps. Cela a-t-il poursuivit, s'explique par le cycle de sécheresse des trente dernières années et la recrudescence des phénomènes climatiques extrêmes ayant des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire et les efforts pour un développement durable.

Evoquant à son tour le climat qui caractérise les négociations sur les changements climatiques entre pays développés et ceux en développement, Mr SANOGHO a mis l'accent sur les enjeux politiques et économiques de ces négociations et la mauvaise préparation des délégations des Pays les Moins Avancés (PMA). Il a ensuite loué les efforts que mène l'ECBI pour renforcer les capacités des négociateurs des deux camps (PMA et pays développés) à ce comprendre et à avoir des points de vue plus rapprochés.

III. ORDRE DU JOUR ET DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'ordre du jour adopté par les participants est joint en annexe.

Le bureau des séances plénières a été mis en place et composé de :

Président : Mama KONATE du Mali
1^{er} Rapporteur : DAN BAKOYE Chaibou du Niger
2^{ème} Rapporteur : Mohamed Faya TRAORE de Guinée Conakry

III.1. LA PREMIERE JOURNEE :

Outre les cérémonies d'ouverture, la première journée de l'atelier a été consacrée à la présentation sur les activités de l'ECBI et la présentation sur les principes de base, l'agenda et les questions saillantes de la prochaine Conférence des Parties sur les Changements climatiques qui aura lieu en novembre 2006 à Nairobi (KENYA).

3.1.2. Les activités de l'ECBI :

Dr Saleemul Huq a présenté l'ECBI à travers ses trois (3) programmes :

- Le programme de bourses initié à l'intention des négociateurs de haut niveau qui a commencé en 2005. Ce programme vise à susciter la confiance et le rapprochement des positions de façon plus ouverte. Il s'agit de faire comprendre aux négociateurs européens les préoccupations de ceux des pays en développement. A ce jour, le programme a offert 10 bourses et financé de nombreux voyages d'études.
- Le programme des ateliers qui vise à renforcer les capacités des négociateurs à travers des échanges pour une compréhension réciproque. Les ateliers se tiennent généralement à la veille des CdP. En 2005, deux ateliers ont été organisés au Bangladesh et au Kenya. Le présent atelier de Bamako organisé avec l'appui du Gouvernement français s'inscrit dans ce cadre.
- Le programme "analyse des politiques" est une initiative récente. Deux groupes de chercheurs travaillent actuellement sur des questions préoccupantes comme la faible performance des Pays en Développement à élaborer des projets de Mécanisme de Développement Propre (MDP), la gestion et l'avenir des Programmes d'Action Nationale pour l'Adaptation (PANA) en cours de préparation dans les différents pays des PMA.

Plusieurs autres questions pourraient être recensées pour examen dans le cadre de ce programme.

Dr Saleemul a poursuivi son intervention sur les objectifs de l'atelier de Bamako. Il s'agit de faire comprendre aux participants les enjeux des questions saillantes inscrites dans l'agenda de la CdP ; échanger sur les expériences des pays en matière de changements climatiques, l'avenir du Protocole de Kyoto (PK), le MDP, etc...

Il a exhorté les participants à poursuivre les échanges sur toutes ces questions.

3.1.2. Les questions à débattre à la 12^{ème} CdP :

Dans sa présentation, Mme Claire N'Parker a surtout insisté sur :

- **le cadre législatif international :**
 - but de la convention ;
 - le PK et l'après Kyoto ;
 - le niveau de concentration qui évite un changement climatique dangereux ;
 - le niveau de réduction d'émission nécessaire et l'horizon temporel ;

- le rôle des pays non Parties à PK (E.U, Australie ...).
- **le défi de l'atténuation des émissions :**
 - la non ratification de Kyoto dans certains pays ;
 - les incidences des efforts de réduction des pays Parties ;
 - les engagements nouveaux des Parties de l'Annexe I pour la période post Kyoto ;
 - les scénarios pour stabiliser les concentrations.
- **le processus de négociation (AWG, Dialogue) :**
 - les Bases scientifiques pour déterminer les nouveaux engagements ;
 - les résultats du dialogue pour une action concertée à long terme.
- **les questions importantes pour la COP 12 :**
 - le programme quinquennal de travail sur l'adaptation ;
 - le transfert des technologies ;
 - les communications nationales des Parties à l'Annexe I ;
 - les questions de renforcement des capacités ;
 - les mesures d'incitation pour éviter le déboisement.
- **les questions importantes pour la COP/MOP 2 de Kyoto :**
 - l'examen du PK en application de son article 9 ;
 - la question du Fonds d'adaptation ;
 - les mesures institutionnelles et de gouvernances ;
 - la question de monétarisation des Fonds MDP pour qu'une partie de ces ressources serve à l'adaptation.

Les différents points développés ci-dessus ont suscité beaucoup de questions de la part des participants qui peuvent être regroupées en quatre (4) catégories :

1^{ère} catégorie : questions relatives à la non ratification du PK par certains pays développés : Mme Claire a dans ses réponses évoqué les enjeux économiques, le niveau de conscientisation de l'opinion publique et du pouvoir fédéral américain et les efforts d'initiatives nouvelles de technologies réductrices des émissions.

2^{ème} catégorie : questions portant sur les critères d'attribution des bourses et organisation des ateliers de l'ECBI : Dr Saleemul a répondu que les bénéficiaires des bourses viennent surtout des grands pays où les négociateurs sont expérimentés (Brésil, Inde ...) et les négociateurs de haut niveau des autres pays. Ils sont sélectionnés par un Comité Exécutif créé à cet effet.

3^{ème} catégorie : questions sur l'analyse des politiques en matière de MDP, la gestion et le financement des PANA.

4^{ème} catégorie : questions de participation des organisations régionales et sous-régionales aux activités de l'ECBI. Dr Saleemul a répondu en précisant que le but n'est pas d'aider à la mise en œuvre des négociations, mais plutôt de renforcer les capacités de mener ces négociations.

3.1.3. Les présentations des pays sur les activités menées en matière de Changements climatiques

Les différents pays présents à l'atelier ont tour à tour fait le point des activités qu'ils ont menées dans le cadre de la mise en œuvre de la convention.

Il ressort des différentes interventions que :

- tous les pays ont signé et ratifié la convention et le PK exception faite du Tchad dont les instruments juridiques de ratification du PK sont élaborés pour être soumis à l'Assemblée Nationale dans les prochains jours ;

- tous les pays ont fait leurs communications initiales ;
- existence des cadres de concertation des acteurs dans tous les pays ;
- les processus d'élaboration des PANA sont en cours dans les pays. Le Niger et le Burkina ayant déjà procédé à la validation ;
- les processus d'élaboration des secondes communications en cours ;
- les Autorités Nationales Désignées (AND) pour le MDP en cours et/ou déjà installées.

Après les déclarations, Dr Saleemul Huq a donné un bref aperçu sur les contenus des PANA, notamment la budgétisation des fiches de projets, les actions prioritaires identifiées par les pays et les critères pour bénéficier des Fonds disponibles du FEM.

Il a par la suite informé les participants des opportunités financières pour la mise en œuvre des PANA. Il a surtout parlé du Fonds PMA, le Fonds spécial changements climatiques, le Fonds d'adaptation dans le cadre du PK et le Fonds pilote FEM. Des plaidoyers sont en cours envers d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux a-t-il poursuivi.

III.2. LA DEUXIEME JOURNEE :

- **La matinée** a été consacrée à la visite de terrain à Ouélessébougou, la zone d'intervention du programme d'appui à l'assistance météorologique opérationnelle au monde rural. Au cours de cette visite, Les participants ont eu des échanges d'informations et d'expériences avec le personnel d'encadrement et surtout les paysans observateurs.

Ce programme permet aux paysans, à partir des relevés pluviométriques, d'intégrer l'information météorologique dans le paquet technologique agricole. Ainsi, cette activité permet de prévoir avec assez de précision les moments appropriés pour la programmation des travaux champêtres (semis, sarclages, traitements phytosanitaire) et de choisir les spéculations et les variétés adaptées au climat.

Cette visite a permis aux participants de voir un exemple conçu de stratégie d'adaptation aux effets des changements climatiques.



Photo des participants avec les paysans à Ouélessébougou

Dans l'après midi, les deux groupes de travail constitués ont échangé sur les points suivants :

Le groupe 1, composé des points focaux de la convention a discuté en détails sur les questions relatives à la CdP 12 à savoir :

- les fonds d'adaptation ;
- le programme quinquennal d'adaptation ;
- MDP et la période post 2012 pour le régime du P de Kyoto ;

Le groupe a eu pour facilitateurs : Mrs Saleemul Huq et Birama DIARRA.

Le Groupe 2, composé des représentants des ministères chargés des Finances ou du Plan, des ONG, et organismes invités a échangé sur les changements climatiques et leurs incidences sur les économies des pays de la sous région, les opportunités de financement des actions d'adaptation et de réduction des émissions et les perspectives 2012.

Les facilitateurs du groupe 2 étaient : Claire N Parker et Ngoye Thiam (ENDA).

III.3. LA TROISIEME ET DERNIERE JOURNEE :

Les groupes de travail ont présenté la synthèse de leurs travaux.

3.3.1. Groupe 1 : Points focaux de la Convention

Président : Représentant du Sénégal

Rapporteur : Représentant du Togo

Le groupe s'est penché sur les points importants qui seront abordés aux sessions de la CoP12 et la CoP/MoP2 en novembre prochain à Nairobi (Kenya). Il s'agit :

- du Fonds d'adaptation aux Changements Climatiques
- du programme quinquennal d'adaptation.

Pour situer le cadre de discussion, Mr Saleemul HUG a rappelé que le Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques est né du protocole de Kyoto en 1997 et est demeuré en veille jusqu'à la conférence de Marrakech en 2001 où des précisions sur son fonctionnement ont été apportées. En 2005 à la CoP11, CoP/MoP1, les principales questions étaient de savoir quelle est l'institution qui allait gérer le Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques. La plupart des parties étaient unanimes que ce fonds ne soit pas géré par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) pour les raisons suivantes :

- l'accès difficile aux Fonds,
- ces Fonds sont des contributions volontaires,
- les Etats-Unis ayant une grande force de décision au sein du FEM ne devraient avoir à gérer des Fonds qui émanent du Protocole de Kyoto qu'ils n'ont pas ratifié.

Il s'avère alors nécessaire que les pays en développement partagent toutes les réflexions au sujet de comment gérer les Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques. C'est dans cette logique que des réunions ont eu lieu en Août 2006 au Bangladesh et à Oxford organisées par ECBI et se poursuivront les 2, 3 et 4 Novembre 2006 à Nairobi (Kenya) pour permettre aux PMA, aux Petites Iles et aux pays en développement de mûrir leurs idées et approcher leurs positions par rapport à la gestion du Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques.

A la CoPI2, CoP/MoP2, les questions fondamentales devant être traitées pour le Fonds d'adaptation sont :

- Que faut-il faire avec les Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques ?
- Comment gérer le Fonds pour l'adaptation ?
- Comment la CoP/MoP pourra-t-elle exécuter le contrôle de gestion ?

Des propositions de réponses suivantes se dégagent :

- le Fond pour l'adaptation doit être sous le contrôle de la CoP/MoP. Le FEM pourrait toute fois le gérer à conditions que des critères claires de gestion soient établis par la CoP/MoP et que la CoP s'engage à les respecter.
- Le contrôle doit se faire par le Bureau de la CoP/MoP, l'observance de la répartition géographique (un siège de plus pour les petits Etats insulaires et un autre pour les PMA).
- Les projets MDP devraient être financés à 100% (totalité du coût du projet). Cependant, il faudra préciser les types de projets à financer à 100% étant donné que les coûts de projets MDP sont extrêmement élevés.
- Pour les institutions susceptibles de gérer le Fonds d'adaptation, l'atelier a été informé de la position européenne à savoir :
 - Trois pays pensent que le FEM peut gérer le Fonds ;
 - Les autres pays pensent qu'il faut prendre en compte la position des pays en développement qui sont plus concernés par ce fonds.

Au cours des discussions deux idées importantes ont été abordées :

– **Comment s'organiser pour avoir une position claire au sujet du fonds pour l'adaptation ?**

Il faut d'abord relever que toute négociation fait appel à un esprit de consensus et de partage de points de vue avec souplesse. Les réunions du 2 et 3 Novembre 2006 à Nairobi au Kenya est une grande opportunité qui s'offre aux pays les moins avancés et aux pays en voie de développement à harmoniser leur point de vue pour aboutir à des positions claires et convaincantes.

Les PMA, les petits pays insulaires et les pays en voie de développement doivent harmoniser leurs points de vue avec les pays tels que l'Inde, le Brésil et la Chine qui

bénéficient déjà d'un grand nombre de projets MDP et qui peuvent avoir des positions divergentes au sujet de la gestion du Fonds d'adaptation, ce qui pourrait conduire à des conflits au sein du Groupe des 77 et la Chine.

Il faut par ailleurs accorder la priorité aux PMA d'abord, les petits Etats Insulaires et les pays en développement pour l'octroi de fonds d'adaptation.

– **Autres opportunités parallèles au MDP**

Une autre forme d'opportunité de projet MDP est le marché de carbone volontaire (pour les projets à petite échelle dont le coût global varie entre 10 000 dollars et 30 000 dollars) avec des conditions très peu contraignantes. Ces opportunités sont soutenues par :

- les entreprises européennes, américaines etc. qui veulent améliorer leur image vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre,
- les compagnies aériennes internationales.

En marge des discussions, le groupe a été informé que la France à travers la Banque Mondiale, finance à concurrence de 70 millions d'Euros pour les changements climatiques dont 20 millions sont destinés

à l'Afrique notamment pour les pays du Maghreb, Madagascar, Burkina Faso, Kenya, Benin, Côte d'Ivoire, Niger, Togo, Mozambique, Ouganda et Sénégal.

3.3.2. Groupe II: responsables du plan, des finances et représentants des ONG

Président : le représentant du Burkina Faso

Rapporteur : le représentant du Bénin

Les travaux du groupe ont porté essentiellement sur les points suivants :

- les activités d'atténuation des gaz à effet de serre
- les activités d'adaptation aux changements climatiques
- les moyens de financements

Pour aborder le premier point, la question a été de savoir si tous les participants maîtrisaient les aspects de changements climatiques. Les intervenants ont noté que les participants ne sont pas au même niveau d'informations, dû à leur fonction.

A cet effet un rappel sur les changements climatiques et ces deux volets d'activités qui les caractérisent, à savoir les activités d'atténuation des gaz à effet de serre (GES) et celles d'adaptations aux changements climatiques a été fait pour les membres du groupe.

- **Les activités d'atténuation des GES**

Le groupe a remarqué que les activités d'atténuation sont insignifiantes pour l'Afrique par rapport à celles d'adaptation dans la mesure où elle émet peu de GES à l'échelle globale. Cependant, il a été relevé la nécessité de contribuer à la réduction de ces gaz. A cet effet, l'importance des projets MDP a été soulignée du fait de leurs contributions au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Aussi il a été remarqué que les pays en développement développent peu de projets bancables

dans le cadre du MDP cela à cause de l'insuffisance d'information et de sensibilisation auprès des industriels.

En plus des projets MDP, le groupe a proposé la mise en œuvre des projets élaborés dans le cadre des communications nationales ou du PANA (développement de l'énergie solaire, renforcement de l'assistance des pays développés vers les pays en développement).

- **Les activités d'adaptation aux changements climatiques**

Le groupe a apprécié la visite de terrain qui a permis aux membres de vivre concrètement des cas pratiques d'activités d'adaptations. Il a aussi répertorié les activités d'adaptation suivantes :

- la maîtrise de l'eau (stockage de l'eau de pluie) ;
- la maîtrise des cycles de production agricole ;
- la vulgarisation du gaz butane pour pallier au déboisement ;
- la promotion de la pisciculture ;
- la création de semences adaptées à chaque situation climatique.

Le groupe a noté que l'adaptation doit nécessairement faire partie des politiques et des activités de développement, car les gains de ce dernier peuvent aisément être annihilés par les effets néfastes des changements climatiques.

Au total il a été remarqué qu'il n'y a pas de limite étanche entre les activités d'adaptation et celles d'atténuation. De ce point de vue, une synergie entre les projets d'atténuation et d'adaptation est désirable : un exemple étant la bonne gestion de forêts et la lutte contre le déboisement.

- **Les moyens de financements**

Le groupe a passé en revue les différents fonds existants pour les financements des activités d'atténuation des GES et d'adaptation aux changements climatiques. Il a aussi noté la faiblesse de ces fonds par rapport aux besoins réels des pays.

Au terme des travaux, le groupe à formulé des suggestions et recommandations :

- Implications de tous les acteurs dans le processus d'élaboration des projets : (Respect des directives d'élaboration des projets PANA, collaboration étroite entre les points focaux et les responsables en charge des finances et du plan) ;
- Organisation d'ateliers régionaux préparatoires à l'attention des principaux acteurs avant les négociations ;
- Elargissement des délégations nationales qui participent à la conférence des parties aux responsables des structures chargées des finances et du plan ;
- Renforcement des capacités pour l'élaboration des projets MDP ;
- Mobilisation de ressources suffisantes pour l'AND ;
- Mobilisation interne des fonds pour le financement ou le cofinancement des projets ;
- Meilleure articulation des conventions avec les stratégies et programmes nationaux notamment le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

VI. EVALUATION DE L'ATELIER

Les participants ont apprécié le contenu et le programme de l'atelier. Ils ont beaucoup apprécié les discussions et les échanges notamment dans les groupes de travail tout en trouvant insuffisant le temps de travail imparti. La visite de terrain a été aussi largement appréciée.

Ils ont également été satisfaits de l'organisation de l'atelier et ont soutenu cette initiative pour les pays francophones. Cependant, des propositions ont été faites pour l'amélioration à savoir :

- Augmenter le nombre de jour de l'atelier ;
- Faciliter l'accès à l'Internet ;
- Améliorer les conditions de DSA.

V. CONCLUSION

L'atelier régional de renforcement des capacités sur les changements climatiques pour les pays francophones d'Afriques de l'Ouest a été, d'après l'évaluation une réussite. Les participants ont recommandé la poursuite de cette action afin de renforcer la cohésion et l'écoute entre les délégués des pays francophones lors des négociations.

Au cours de la cérémonie de clôture, Mme Camilla Toulmin, Directrice de l'iied et Dr Saleemul Huq ont tous exprimé leur satisfaction pour le bon déroulement des travaux et les résultats auxquels l'atelier est parvenu.

Mr Birama DIARRA, tout en clôturant ledit atelier a remercié au non du Directeur National de la Météorologie (Mr Mama KONATE) empêché et du Ministre de l'Equipement et des Transports, la France du financement de cette activité, l'ECBI et l'iied de leur appui technique.

L'atelier a pris fin le 12 Octobre 2006 à 13H00.

Annexes

Liste des participants

Atelier ECBI pour les Pays Francophones d'Afrique de l'Ouest – Bamako – Mali, 10 – 12 Octobre 2006

Pays	Noms et Prénoms	Fonction	Adresse (Tél, Fax, E-mail)
BENIN	Djibril IBILA	Point Focal MDP & Chef Service	Tél. : (229) 21 31 55 96 Fax : (229) 21 31 50 81 / (229) 97 98 94 38 Email : jdjibril@yahoo.fr
	Agbakou Paul BOTON	Directeur des Dépense en Capital	Cell : (229) 95 06 87 10 Email : paulboagba@yahoo.fr
	Francisco QUIMONTCHE	Directeur Général du Plan	Tél. : (245) 660 86 80 Email : quimontche@hotmail.com
GUINEE BISSAU	Octavio CABRAL	Point Focal Adjoint de Convention Cadre U. N. Changement Climatique	Email : Octavio_Cabral@yahoo.com.br Tél. : (224) 60 37 95 69
GUINEE CONAKRY	Ahmed F TRAORE	Direction Statistique	Email : traoraf@yahoo.fr Tél. : (224) 60 26 26 68
	Joseph SYLLA	Point Focal CCNUCC	Email : joesylla2002@yahoo.fr Tél.: (220) 422 4682 / 990 7820
GAMBIE	Mr Mod A. K. SECKA	Ministère de Finance et de l'Economie	Email: modsecka@yahoo.com
	Mr Bernard Edward GOMEZ	Principal Meteorologist/ Administrator of Climate Change	Tél. : (220) 422 4122/ 771 9570 Fax : (220) 422 5009 Email: be63gomez@yahoo.co.uk
	Mr Hassane SALEY	Secrétaire Exécutif du CNEDD	Tél. : (227) 20 72 25 59/ 20 72 42 64 Email : hassanesaley@hotmail.com

NIGER	Mr Bakoye Chaïbou	DAN	Chef Division Environnement & GRN	Tél. : (227) 20 72 32 58/ 20 72 55 63 Fax : (227) 20 72 40 20 Email : danbakoye@yahoo.fr
	Mme Bako Safi	SOLANGE	Unité Changement Climatique CNEDD	Email : bako.safi@caramail.com Email : saly_wade@yahoo.fr
SENEGAL	Salimata	WADE	ENDA	enda.energy@sentoo.sn
	Mr Mactar	CAMARA	Ministère du Plan	Email : Camoumoctar@yahoo.fr
	Dr Nogoye	THIAM	Coordinatrice de Recherche/ Action/ ENDA	Email : enda.energy@sentoo.sn nogoyet@yahoo.com
	Mme Madeleine Rose	Diouf SARR	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés	Tél. : (221) 821 07 25 Fax : (221) 822 62 12 Email : madl@sentoo.sn / madodioufsarr@yahoo.fr
TCHAD	Mr Moussa	TCHITCHAOU	Directeur des Ressources en Eau et de la Météorologie	Tél. : (235) 52 30 81 / 629 14 53 Email : moussatchit@yahoo.fr
	Mr Oumar Hassane	CHERIF	Point Focal CCNUCC Chef de Division de SRF	Tél. : (235) 630 53 05
TOGO	Mr Komi	TOMYEBA	Point Focal Nat.	Tél. : (228) 221 33 21 Fax : (228) 221 03 33 Email : kotomyeba@yahoo.fr
	Mr Kossi	WOLEDJI	Direction de la Planification du Développement/ MED	Email : jkwoledji@hotmail.com
BURKINA FASO	Mr Isidore	ZONGO	Chargé de Programme SP/CONEDD	Tél. : (226) 70 23 97 83 / 50 30 05 98 Email : isidorez@yahoo.com
	Ludovio André	NABOLLE	Ministère de l'Economie et de Développement	Tél. : (226) 76 6574 95 / (226) 50 32 44 73 Email : nabolle76@yahoo.fr

FRANCE	Aurelie	VIEILLEFOSSE	Ministère de l'Ecologie Français – Economiste sur les questions de l'après Kyoto	Tél. : 00 33 142 19 25 29 Email : aurelie.vieillefosse@ecologie.gouv.fr
IIED	Saleemul	HUQ	iied	Email : Saleemul.Huq@iied.org
	Claire N.	PARKER	consultante	Claire.n.parker@btopenworld.com
OIF	Abdoulhalik	FAOUZIA	Responsable de programme	Tél. : 1418 692 5757 Email : abdoulholik@iepf.org
	Abdramane	BA	Chef de DER Physique FAST Université de Bamako	Email : abdramaneb@yahoo.fr Tél. : (223) 641 63 27
	Almamy	MACALOU	Ministère du Plan (DNPD) Chargé d'Environnement	Email : amakalou@yahoo.fr Tél. : (223) 229 30 41
	Issa D.	SANGARE	SECO-ONG	Email : secoong@ikanet.net Tél. : (223) 223 86 37 / 697 87 16
MALI	Adama	MAGASSOUBA	Economiste Cellule CSLP	Email : admagas@yahoo.fr
	Goundo	KOUYATE	Responsable Coalition CEDRUD- CAFO	Tél. : (223) 223 74 74 / 678 00 81 Email : goundo21@yahoo.fr
	Daouda Zan	DIARRA	Chef Division Agrométéorologie Direction National de la Météorologie. Directeur National de la Météorologie	Email : batieble@yahoo.fr
	Mama	KONATE		Email : ma_konate@yahoo.com
	Birama	DIARRA	Chef Division Recherche et Développement	Email : biramadia@yahoo.fr

Amidou

TRAORE

STP/CIGQE

Tél. : (223) 223 10 74 / 678 44 07

Fax : (223) 223 58 67

Email : stp@timbagg.com.ml/amtraore22@yahoo.fr

Site : <http://www.stp.gov.ml>

Abdoulaye

BAYOKO

Coordinateur du projet PANA au Mali.

Tél. : (223) 672 70 11

Email : ablaye55@yahoo.fr

**Atelier de renforcement des capacités sur les Changements Climatiques,
pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest
Bamako, 10 -12 Octobre 2006
Lieu : Hôtel OLYMPE- Bamako**

PROGRAMME

Lundi 9 Octobre 2006

- Arrivée des participants internationaux

Mardi 10 Octobre 2006

Session 1

Ouverture officielle

- 10h00 - 10h30** - Mot de bienvenue du Point Focal Changements
Climatiques du Mali
- Intervention de Dr Saleemul Huq de IIED
 - Discours d'ouverture du Ministre de l'Équipement et
des Transports du
Mali

10h30-11h00 Pause Café

11h00 Mise en place du bureau : 1 Président, 2 Rapporteurs.

SESSION 2 :

SESSION TECHNIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 11h00 –** Présentation des participants
- 11h05** Notions de base de la science des changements climatiques
- 11h05 –** (Claire N Parker)
- 11h15** La Conférence des Parties : Principes de base, organisation,
groupes de négociation, etc
- 11h15 –** (Claire N Parker)
- 11h30** Questions en discussion à la Conférence des Parties (CDP)
(M J Mace)
- 11h30 –** Présentation sur les activités de ECBI
(Dr Benito Muller)
- 11h45** Questions d'intérêt pour les Pays les Moins Avancés
(Dr Saleemul Huq)
- 11h45 –** Questions et Discussions
- 12h10**

13h00 -15h00

Pause déjeuner

SESSION 3 :
PRESENTATIONS DES PAYS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

15h00-16h30	Chaque pays fera une présentation de 5mn sur : <ul style="list-style-type: none">- Etat de mise en œuvre des activités de changements climatiques- Comment le système est-il organisé au niveau du gouvernement pour traiter les questions sur les Changements climatiques
20h00	Présentation de la composition des groupes de travail et des thèmes de l'après-midi : Groupe 1 : Points Focaux CCNUCC Groupe 2 : Autres Participants (Représentant des Ministères des Finances ou du Plan) Dîner à l'Hôtel Olympe

Mercredi 11 Octobre 2006

SESSION 4 :
VISITE DE TERRAIN

09h00	Départ de l'Hôtel Olympe
10h00 – 12h00	Arrivée à Ouélessébougou , Entretiens et échanges avec les populations et les agents
12h 00	Départ pour Bamako
13h00	Arrivée à Bamako

13h00 -15h00 **Pause déjeuner**

SESSION 5 :
TRAVAUX DE GROUPE

15h00-16h30	Groupe 1 : Discussions en détail des questions de la CdP12 Groupe 2 : Discussions des questions de changements climatiques en général
--------------------	--

SESSION 6 :

CLOTURE

8h30- 10h30	Restitution des groupes de travail et discussion générale
	Pause Café
10h30- 10h45	Séance plénière – Adoption du rapport de l’atelier
10h45- 12h30	Clôture <ul style="list-style-type: none">- Intervention de Dr Saleemul Huq- Intervention de Dr Camilla Toulmin, Directrice de iied
12h30 - 13h00	<ul style="list-style-type: none">- Mot de clôture de Mr Birama DIARRA

Départ des participants

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – un But – Une Foi

DIRECTION NATIONALE DE LA METEOROLOGIE

NOTE DE BIENVENUE *Du Point Focal Changements Climatiques.*

Monsieur le Répresentant de l'Assemblée Nationale du Mali,

**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Equipement et des
Transports,**

**Monsieur le Représentant du PNUD,
Monsieur le Directeur de l'Initiative Européenne de Renforcement des
Capacités (ECBI),
Madame la Directrice de l'Institut International de l'Environnement et du
Développement (IIED),**

**Mesdames et Messieurs,
Chers participants,**

Je suis particulièrement heureux et honoré de vous accueillir ici à Bamako la ville des trois caïmans à l'Hôtel OLYMPE sur la rive droite du Fleuve Niger appelé "DJOLIBA".

**Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de camper le sujet de notre rencontre.
Les changements climatiques constituent, sans doute de nos jours un des défis les plus sérieux auxquels est confrontée l'Humanité.

En effet, notre atmosphère est dotée d'un système de chauffage naturel provenant de la transformation en chaleur de l'énergie portée par les rayons du soleil sous l'effet de gaz appelés gaz à effet de serre qui existent en quantités normalement négligeables dans l'atmosphère.

C'est ce système qui permet de réguler la température à la surface de la terre afin qu'elle soit compatible avec la vie de l'homme.

Mesdames et Messieurs,

Les activités de l'homme dans différents secteurs socio-économiques (industrie, transport, agriculture, élevage,...) ont contribué à exacerber cet effet de serre

naturel par une augmentation inconsidérée des taux de concentration de ces gaz dans l'atmosphère entraînant un accroissement important de la température à la surface de la terre.

La communauté internationale alertée par les scientifiques, météorologues et climatologues, a décidé d'adopter un traité afin de lutter contre ce réchauffement sans précédent. C'est dans ce contexte qu'a vu le jour la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en 1992. Ce traité a permis de définir les concepts et les principes généraux mais ne comportait aucune clause contraignante. Un Protocole dénommé protocole de KYOTO fut alors adopté en 1997 à KYOTO, l'ancienne capitale du Japon. Ce Protocole a assigné des objectifs quantitatifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à chacun des pays industrialisés et de ceux à économie en transition considérés comme les principaux responsables du phénomène.

**Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,**

Des négociations intenses ont été menées aussi bien pour l'adoption de la Convention que, tirer celle du Protocole et se poursuivent afin d'assurer leur mise en œuvre dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Toutefois ces négociations se déroulent de plus en plus dans une atmosphère tendue et de suspicion réciproque entre négociateurs des pays développés et ceux des pays en développement quant aux intentions des uns et des autres.

L'Initiative Européenne de Renforcement des Capacités (ECBI) tente de contribuer à rétablir non seulement la confiance entre négociateurs, mais en même temps de renforcer les capacités des négociateurs des pays en développement. C'est dans ce contexte que se tient le présent atelier.

Je suis certain que nous aurons des discussions intéressantes et des échanges fructueux qui nous permettront de mieux contribuer à la douzième session de la Conférence des Parties prévue en Afrique (Kenya) en Novembre 2006.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL, REPRESENTANT LE
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS A
L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES POUR LES PAYS FRANCOPHONES EN AFRIQUE DE
L'OUEST**

- **Monsieur le Représentant du PNUD,**
- **Honorables invités,**
- **Chers participants,**

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à Bamako à tous les participants à cet atelier de renforcement des capacités sur les changements climatiques, pour les pays Francophones en Afrique de l'Ouest.

L'intérêt de cet atelier pour nos Etats n'est plus à démontrer si l'on sait que nos économies restent encore largement tributaires des aléas du temps et du climat notamment des changements climatiques.

- **Mesdames et Messieurs,**

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) que tous nos états ont ratifiés indique que le réchauffement climatique de la planète est dû en partie aux activités humaines responsables de l'augmentation des gaz à effet de serre.

La température moyenne du globe a augmenté de 0,6°C au cours du siècle passé et cette augmentation atteindra 1,4 à 5,8°C d'ici 2100.

Les études montrent aujourd'hui que le réchauffement climatique est déjà perceptible puisque les années quatre-vingt-dix ont été considérées comme la décennie la plus chaude du XX^e siècle. En outre les années 1998 et 2001 ont été les années les plus chaudes jamais observées.

Les trente dernières années ont connu une tendance à la baisse de la pluviométrie dans certaines régions notamment au Sahel particulièrement marquée par la sécheresse.

Ces variations climatiques et la récurrence des phénomènes climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations ont des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire, la sécurité des personnes et des biens, les ressources en eau et le développement durable.

C'est pourquoi il a été mis en place des mécanismes de concertation, notamment la Conférence des Parties, afin de négocier des décisions à prendre au niveau international et national pour réduire les effets des activités humaines sur le climat.

- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers participants,**

Les pays en développement notamment les pays les moins avancés sont les plus exposés aux effets néfastes des changements climatiques en raison de la faiblesse de leur économie et de la fragilité de leurs infrastructures.

Aussi, ces pays doivent accorder une attention toute particulière à la préparation de leurs Programme d'Action Nationaux pour l'Adaptation (PANA) afin d'identifier leurs besoins urgents et immédiats d'adaptation aux changements climatiques.

Au Mali, le processus d'élaboration du PANA a débuté en Septembre 2005 et devrait arriver à terme en Décembre 2006. La dernière étape technique, à savoir la validation sur le terrain des résultats sectoriels, est sur le point de démarrer.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de lutte contre la pauvreté et de la réalisation de la sécurité alimentaire, le Gouvernement du Mali a entrepris un ensemble d'action dont l'appui à l'assistance météorologique opérationnelle au monde rural. Vous visitez dans quelques instants un exemple de cet appui qui est un programme d'augmentation des précipitations par ensemencement des nuages, dénommé Programme "SANJI" lancé en juillet 2006. Ce programme fait déjà ses preuves car ayant contribué à réduire les déficits pluviométriques en début, milieu et fin de saison des pluies et à soutenir la production d'énergie hydro-électrique.

Vous percevez aisément tout l'intérêt que revêt l'intervention du Gouvernement dans le domaine météorologique et l'importance de son impact sur nos politiques de développement.

- **Mesdames et Messieurs,**

Les négociations sur les changements climatiques se déroulent souvent dans une atmosphère de tension et de suspicion entre négociateurs des pays développés et ceux des pays en développement.

En outre, les pays en développement rencontrent beaucoup de problèmes lors de ces négociations en raison des enjeux politiques et économiques mais aussi et surtout de la taille réduite de leurs délégations ainsi que de la faiblesse des argumentaires scientifiques.

L'initiative Européenne de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques vise à contribuer à apporter des solutions à ces lacunes par des échanges d'expérience informels entre négociateurs des pays en développement et ceux des pays développés, des stages de durée moyenne sur l'analyse des politiques dans le domaine des changements climatiques ainsi que par l'organisation d'ateliers.

Le présent atelier a pour objectif de renforcer vos capacités de négociation dans le domaine des changements climatiques en vue de la prochaine session de la Conférence des Parties qui se tiendra à Nairobi au Kenya du 6 au 19 Novembre 2006.

Mesdames et Messieurs

Il s'agira donc, pour vous d'échanger et de débattre lors de cet atelier entre spécialistes des questions de changements climatiques, négociateurs, société civile et représentants des Ministères en charge de la planification et des finances afin :

- d'une part de mettre en relief les aspects essentiels pour les pays en développement et de définir des stratégies et des positions pour les futures négociations ;
- d'autre part, de sensibiliser et impliquer les Ministères du Plan et des Finances dans les politiques et stratégies en cours pour un meilleur financement des actions futures.

Je suis convaincu que vous atteindrez cet objectif.

Avant de terminer, je voudrais remercier sincèrement les pays donateurs ainsi que l'initiative Européenne de renforcement des Capacités (ECBI), l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et Environnement et Développement pour le Tiers Monde (ENDA TM) pour leur assistance financière et l'appui technique pour l'organisation de cet atelier au Mali.

En souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de renforcement des capacités sur les changements climatiques pour les pays Francophones en Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie.

Groupe I : **Terms of Reference for Negotiators Group (CC)**

1. To discuss significant issues on CoPI2 Agenda
 - Adaptation Fond
 - Five year Work Programme on Adaptation

3. To discuss other significant issues under UNFCCC and Kyoto Protocol
 - Future of CDM
 - Future of Regime after 2012

Group Facilitators: Saleemul Huq and Mama KONATE

Groupe II : **Terms of Reference for Non-Negotiators**

1. To discuss importance of climate change for countries in the region
 - Mitigation
 - Impacts and Adaptation

3. To discuss importance of UNFCCC and Kyoto Protocol for countries in the region
 - Funding opportunities for Adaptation
 - Funding opportunities for Mitigation
 - Future of the Regime after 2012

Group Facilitators: Claire Parker and Nogoye Thiam

Atelier Régional Francophone ECBI

Afrique de l'Ouest

Mali, Bamako

10-12 octobre 2006

Formulaire de 'feed- back' des participants

A- Contenu

Selon vous, quels sont les points essentiels du contenu de l'atelier ?

- 1.
- 2.
- 3.

B- Programme de l'atelier

1. Avez-vous trouvé l'atelier utile ?

Entourez la réponse : Oui non

2. Qu'est ce qui vous a paru le plus utile ?

3. Qu'est ce que vous avez trouvé le moins utile ?

4. Quels autres sujets et quelles personnes devraient être intégrés à les ateliers des prochaines années ?

5. Souhaiteriez vous participer aux ateliers des prochaines années? Oui
Non

C- Organisation de l'atelier

1. Comment avez-vous trouvé l'organisation ? Satisfaisante
insatisfaisante

2. Veuillez suggérer toute amélioration que vous souhaiteriez trouver dans l'organisation de l'atelier de l'année prochaine

Nom du participant (facultatif)

Merci de votre participation et de votre collaboration et bon retour !